

Chers adhérents, chers donateurs, chers amis,

I) Petit retour rapide de notre rendez-vous au Conseil Départemental vendredi 25 janvier pour le projet d'habitat inclusif « Arche à Toulon » : Bertrand FIGAROL responsable régional de l'Arche en France, Yann de RAUGLAUDRE, membre du comité de pilotage et moi-même avons été reçus par la direction du service de l'Autonomie de manière attentive et intéressée.

D'autres associations ont déjà exposé leur projet d'habitat inclusif mais nous étions les premiers pour le handicap mental.

Nos besoins ont été détaillés et bien identifiés, nos interlocuteurs ont bien compris que l'accompagnement d'une personne avec un handicap mental dans un habitat inclusif, ne serait pas possible sans un financement complémentaire de leur part. Le dialogue a été riche et nos interlocuteurs intéressés à poursuivre ce travail avec nous.

Actuellement le Conseil Départemental est en train de réécrire son schéma pour les 4 années à venir, cette réécriture se termine en novembre 2019, il nous faut donc attendre fin 2019 pour espérer y voir inscrit notre projet d'habitat inclusif pour personnes avec un handicap mental. Et ensuite attendre juin 2020 pour les décisions de la conférence des financeurs.

Rien n'est encore gagné car tout est en profonde mutation, de nombreux acteurs sont en jeux mais je suis sortie malgré tout confiante et l'Arche au niveau national nous soutient efficacement.

Cela nous laisse le temps de travailler sur le projet de construction, recherche de terrain complémentaire, de bailleurs sociaux...

2) Pour ce qui est du GEM -Groupe d'Entraide Mutuelle, financé par l'ARS Agence Régionale de Santé, il semblerait que le ministère se rétracte par rapport à son extension éventuelle vers un autre type de handicap, les GEM étant créés à la base pour le handicap psychique. C'est une déception pour nous et pour de nombreuses familles en attente. Nous ne perdons pas espoir, si nous créons l'habitat inclusif de pouvoir développer autour un accueil de ce genre.

Nous avons besoin de vous, continuez à nous soutenir en prenant votre adhésion 2019 : 15 €

Soyez assurés, chers amis, de tout mon dévouement.

Nadine THOUARD, Présidente

Adhérer en cliquant ci-dessous:

J'ADHÈRE

ou en envoyant un chèque de 15 €à La Maison de Georges

221 Boulevard Léopold Gence - 83100 - TOULON

ou choisir de nous soutenir par un don en cliquant ci-dessous:

JE DONNE

Votre don sera déductible de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66 % de votre versement (vous pourrez télécharger directement votre reçu fiscal)

Copyright © 2019 La Maison de Georges 221 Boulevard Léopold Gence, 83100 Toulon, France